

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3737 - Vendredi 16 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Azali accueilli en fanfare par les 20 communes d'Anjouan



CORONAVIRUS

**Une trentaine de policiers formés
sur le respect des droits de l'homme**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Octobre 2020**

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fadjr : 04h 30mn
Dhouhr : 11h 57mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



SOCIÉTÉ :

Vers une adduction d'eau potable au bénéfice de 200.000 habitants

Le ministère de l'environnement en partenariat avec le PNUD a reçu hier 15 octobre les différentes communes de Ngazidja pour une réunion de sensibilisation sur un projet de 60 millions de dollars qui vise l'accès à l'eau et la résilience de changement climatique. Le projet Eau résiliente au changement climatique (ER2C) assurera l'approvisionnement en eau potable de plus de 200 milles habitants de la population de Ngazidja.

L'eau c'est la vie. Grâce à une nouvelle subvention de 60 millions de dollars US, le gouvernement comorien en partenariat avec le Pnud intensifie les efforts pour garantir un approvisionnement en eau résiliente aux changements climatiques pour 200 milles habitants. « On a appelé les différentes communes de la Grande-Comore pour les sensibiliser sur le projet Eau résiliente aux changements climatiques (ER2C) et

vous mettre au courant qu'une société malgache des travaux des forages Classic Réal Drill, peut être au port de Moroni à n'importe quel moment pour les travaux des forages dans les 12 communes qu'on a localisées », a annoncé Daniel Bandar, le secrétaire général du ministère de l'environnement. Selon lui, des sociétés d'explorations géophysiques ont déjà canalisé les endroits où on peut trouver les ressources suffisantes pour alimenter l'ensemble de la population cible de l'île. « On a appelé les concernés pour les fraterniser avec la société qui est déjà retenus pour faire ces travaux de forages », explique-t-il.

Le projet en question est jugé conforme à la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) et à la vision du gouvernement d'élargir l'accès à une eau potable et à des installations d'assainissement fiables et sûres. « Ce projet est un processus qui s'est déroulé depuis le mois de décembre.

On avait d'abord fait l'étude de prospection géophysique pour détecter les zones potentiellement exploitables. C'est après ces études qu'on a retenu l'équipe malgache pour les forages pour avancer ce projet dans la phase 2 comme on en a déjà fait la première qui est la prospection dans 6 zones à savoir le Bambao, Hambou, Nguwengwe, Oichili, Mboinku, et le Hamanvu », montre Farid Ahmed Hassane, expert hydrogéologue.

L'accès aux eaux de surface sur les trois îles des Comores est un défi. L'île principale de la grande Comores ne dispose pas d'eau de surface. Ce qui oblige les villes côtières à exploiter des ressources en eau souterraines marginales et fortement exposées aux aléas climatiques. Les communautés rurales des hautes terres, qui représentent 50% de la population de l'île, dépendent uniquement de la récupération de l'eau de pluie. Sur les deux îles à savoir Moheli et Anjouan, il n'existe aucune ressource en eau



Daniel Bandar, secrétaire général du ministère de l'environnement.

souterraine prouvée et la population entièrement dépend de cours d'eau variable en fonction des saisons.

« Ce projet touchera directement plus de la moitié des habitants de Ngazidja, en s'assurant que les enfants ont de l'eau à boire, que les agriculteurs peuvent faire une agriculture productive, assurer des récoltes fructueuses et nourrir leurs

familles. Mais aussi pouvoir rendre notre économie et notre société plus résilientes aux risques de catastrophe liés aux changements climatiques », explique Hassane Ben Abdourahmane, maire de Oichili Ya Mboini

Raanti Aboubacar (Stagiaire)

VIOL SUR MINEUR

Un réseau de pédophilie démantelé à Hambou



C'est auprès de nos confrères de Fcbk Fm qu'un avocat du barreau de Moroni a révélé l'existence d'un réseau de pédophilie dans la région de Hambou.

Il s'agit selon Me Djamal El-dine Bacar d'un jeune homme de 35 ans qui entreprend des démarches consistant à pousser les plus jeunes à se faire violer. Les faits sont accablants ! Selon cet avocat qui assure la défense d'une des victimes dans cette affaire, cet homme originaire de la région de Hambou a fondé un club d'agresseurs sexuels et de viols depuis quelques temps.

« Cet homme a mis en place une

stratégie dans un village de la région de Hambou pour inciter les jeunes à se faire violer et les initier dans l'homosexualité », rapporte cet avocat dans un entretien accordé à nos confrères de Fcbk Fm, le 10 octobre. L'homme en question avait tendance à donner des petites pièces de monnaie aux jeunes mineurs, âgés entre 11 ans et 12 ans, après leur mésaventure à la sodomie.

L'affaire est dévoilée le 04 octobre lorsqu'un des mineurs qui aurait été à plusieurs reprises abusé, a refusé de se plier à la volonté du mis en cause. Ayant du mal à se mouvoir, la victime se serait confessée devant ses parents et leur a parlé d'attouchements. Des faits que les

parents n'ont pas tardé à confirmer, après quoi ils ont décidé de porter l'affaire devant la justice.

Jointe au téléphone par nos soins, la mère du gamin montre que « vu les tensions qui règnent actuellement au village », elle préfère attendre le moment opportun pour s'exprimer. Selon toujours elle, quelques personnes dudit village essaient d'étouffer le dossier et empêcher les familles des autres victimes de témoigner. Cependant, l'avocat du plaignant a demandé l'arrestation du présumé coupable.

Andjouza Abouheir

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



COMMUNIQUE

La SONELEC informe que suite aux interventions de ses équipes techniques, depuis 24 h déjà, une amélioration progressive est observée dans presque toutes les régions de l'île comme prévu.

La SONELEC rassure à ses clients, de ne ménager aucun effort pour le rétablissement effectif de sa production et pour revenir dans son programme de distribution antérieur.

POLITIQUE

Azali accueilli en fanfare à Ouani par les 20 communes d'Anjouan

A Sima hier dans l'après midi après Dar Nadja dans la matinée, le président de la République est accueilli en fanfare comme à chaque déplacement dans l'île. Au stade Kazo d'Ouani, ils étaient plus de 2000 personnes venues écouter le discours du chef de l'Etat.

Le Président Azali a braqué son discours de cinq minutes sur son thème de prédilection « la valeur de la paix ». Une cérémonie initiée et organisée par les vingt maires de l'île d'Anjouan. En cette journée, l'ensemble des

maires ont reçu le Président Azali pour marquer leur attachement à l'émergence et se démarquer des rêveurs de 2021. Un grand notable connu sous le nom d'Ansenéné a montré que Ouani est la deuxième ville d'Azali après Mitsoudjé. Lors de son mot de bienvenue, le premier magistrat de Ouani a informé le Président de la République que « sa commune n'a pas de siège ». Assane Allaoui, notable de Bandrani a rassuré le locataire de Beit Salam, lors de son intervention que « l'île d'Anjouan mouille son maillot jusqu'en 2029 pour le soutenir, en préservant la paix et la stabilité à

Anjouan, car c'est ici qu'il y a beaucoup de chantier à faire ».

Ce notable qui représente Bandrani dans la cérémonie a cité l'hôpital de Hombo, le vibord des hydrocarbures, les routes et autres projets. Il a rappelé aux anjouanais que « la réalisation de ces gros chantiers n'a pas besoin de bruit. On a besoin de soutenir Azali pour qu'il puisse faire rayonner l'île d'Anjouan ». Il a fait une analogie sur la tradition comorienne et les affaires de mines dans l'île. « Avant il n'y avait que le Coran détruit dans nos maisons, aujourd'hui quand l'armée débarque dans des

maisons, elle ramasse des mines. Cette culture n'est pas en tout cas anjouanaise », dit-il. Saindou Chibaco, maire d'Ongojou et qui parlait au nom des maires de l'île n'a pas fait un long discours. Il a juste réaffirmé le soutien inconditionnel des 20 communes au Président et à l'émergence.

Il faut noter que ce jeudi matin, à Dar Nadjah, le président Azali a lors d'une cérémonie, adressé un message à la jeunesse de l'île en particulier sur l'entrepreneuriat des jeunes. Un vecteur clé selon lui pour un pays qui se dirige vers l'émergence. Le chef de l'Etat a pris

son temps pour louer l'esprit d'entreprise des anjouanais, tout en les exhortant de tirer profit du projet chaînes de valeurs qui subventionnent les projets d'agriculture, du tourisme et de pêche. « Aux jeunes anjouanais, préparez vos projets pour être éligibles au financement du projet Facilité emploi », martèle le président de l'Union. Lors de ses déplacements à Anjouan, le locataire de Beit Salam a parlé d'économie et développement et moins de politique.

Nabil Jaffar

SANTÉ :

Éradiquer le paludisme d'ici l'année prochaine

Pour être à jour dans la politique d'éradication du paludisme dans le pays d'ici 2021, les responsables ont décidé de s'attaquer à la chaîne de propagation.

Comment stopper la chaîne de propagation du paludisme ? Tel est le sujet abordé par les responsables de la lutte contre le paludisme dans le pays en présence du chef du suivi et d'investigation du paludisme, le docteur Hafidhou Mohamed. La politique du gouvernement prévoit d'éradiquer l'épidémie d'ici 2021 et ça reste un grand défi à relever, compte tenu du nombre des cas qui explosent à Ngazidja. Selon le coordinateur du PNLN (programme national de lutte contre le paludisme), la situation est inquiétante dans l'île. En effet, rien qu'en 2020, on a enregistré 3181

dans le pays et les chiffres montrent toujours que Ngazidja reste le mauvais élève. « Cela démontre clairement que des efforts devront être multipliés avec des actions de sensibilisation à Ngazidja », recommande le docteur Affane Bacar.

Le constat est clair. Les moustiquaires ne sont pas utilisées et plusieurs gîtes larvaires positifs sont dans les villes. Des objets en abandon constituent également ces gîtes. Face à cette situation, les agents se veulent rassurants et aucune hypothèse n'est à exclure. D'après le coordinateur du PNLN, pour couper la chaîne de transmission, la déclaration des cas devra se faire avant les 24 heures afin de permettre à l'équipe des investigations de faire le suivi et le traitement. « On doit faire des prélèvements et des traitements de masse à Ngazidja. Il faut que la



Les responsables de la lutte face à la presse

population comprenne que ce combat est pour nous tous. Ils devront collaborer avec les équipes d'investigation, éliminer les récipients et les objets abandonnés pouvant constituer des gîtes larvaires et dormir

avec les moustiquaires », invite-t-il, tout en rappelant que la maladie n'est plus dans les autres îles mais que les cas enregistrés sont des cas importés de Ngazidja.

Pour aider la population, le PNLN va mettre en place une nouvelle politique consistant à demander aux gens à avoir des poissons carnivores dans les bassins et citernes. « Nous sommes là pour aider mais il faut que la communauté s'implique également. Ces poissons sont connus par leur efficacité dans l'éradication des moustiques. La santé prime, aidons les équipes sur le terrain dans cette lutte commune », souligne Ramzaty Soule Said, entomologiste nationale au PNLN.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Une trentaine de policiers formés sur le respect des droits de l'homme

Une formation sur le respect des droits de l'homme dans cette période de covid-19 a commencé hier jeudi 15 octobre à Moroni pour s'achever ce samedi 17 octobre. L'objectif est de former les forces de l'ordre sur le maintien de l'ordre et sur la création d'un environnement propice pour faire respecter les mesures barrières.

Les gendarmes et les policiers ont le devoir de maintenir l'ordre et la stabilité dans l'ensemble des îles et dans les lieux publics. Et depuis que la covid-19 est signalée dans le pays en mars dernier, les forces de l'ordre et la population sont en grande difficulté quant à l'application et au respect strict des mesures barrières. Sur ce, le non port des masques reste la seule chose opposant les militaires aux civils. C'est pour éviter de tels troubles

qu'une formation est organisée par le ministère de l'intérieur et le Programme des Nations Unies pour le Développement dans le but de former les militaires sur la manière de créer un environnement propice pour la riposte contre le coronavirus.

« L'homme a droit à la vie, droit à la santé. Les terreurs, les menaces et la force sont les solutions les moins envisageables dans cette période pour faire respecter à la population les mesu-

res barrières. Il faut qu'elle comprenne de la manière la plus civilisée, que la maladie est toujours active et que le port de masque est le seul moyen de se protéger soi-même et les autres, lance Sittou Raghadat Mohamed, la présidente de la CNDHL (Commission nationale des droits de l'homme et des libertés), une des organisations formatrices. Et c'est aux gendarmes et aux policiers qui doivent appréhender une stratégie au bout de cet atelier, dans la lutte contre la covid-19 au respect des droits de l'homme ».

Pour rappel, le gouvernement a pris en mars dernier une ribambelle des mesures inhabituelles dans le but de mettre la population à l'abri du virus. Il s'agit de la suspension des prières collectives, la fermeture des frontières et l'interdiction des rassemblements. « Ce sont des mesures qui ont vraiment impacté l'économie de ce

pays. Mais le gouvernement a décidé de les prendre pour la sécurité sanitaire de toute la population », rappelle Fenella Frost, la représentante résidente du PNUD aux Comores. Cette dernière a renouvelé devant l'émissaire du ministre de l'Intérieur, la volonté d'accompagner l'Union des Comores dans la riposte de la covid-19 aux normes des droits de l'homme surtout dans le secteur de la santé.

Pour les officiers en formation, il s'agit d'une opportunité leur permettant de s'élargir sur les questions de droits tout en acceptant que quelques officiers font parfois des erreurs non par méchanceté mais par manque de connaissances des questions de droits de l'homme. Donc c'est un avantage.

Kamal Gamal



Des militaires formés sur le droit humains en cette période de Covid-19.

CULTURE

L'art et la culture : Tout pour sauver les secteurs

C'est un débat riche. Un moment de partage et de vérité. Les artistes et les amis de l'art et de la culture ont partagé au cours d'un débat qui a eu lieu au CNDRS les hauts et les bas du secteur. Tout a été fructueux et chacun des intervenants a su placer sa position et la défendre avec arguments et conviction. Dans la foulée, la compagnie Tcheza a évoqué l'importance de la danse en persistant sur son prochain spectacle à l'opéra de Paris.

Vecteur de développement et de richesse, la culture comorienne prend de plus en plus de dimension à la fois sur le plan national, régional et international. Malgré ces avantages, la scène culturelle a cette partie qui ne marche pas et qui suscite une inquiétude auprès de tous les acteurs et amis de la culture. Lors d'un débat qui a eu lieu au Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) organisé par la compagnie Tcheza, modéré par Idjabou Bakari et animé par Soumette Ahmed, Zainou El Abidine, Cheikh Mc, Lee Nossent et Fouad Salim ont été soulevées plusieurs problématiques.

Ces artistes de milieux différents regrettent le manque de soli-

darité qui leur permettrait de bien faire les choses. De tous ces problèmes, certains artistes à l'instar de Cheikh Mc et Lee Nossent pour ne citer qu'eux, expriment le manque d'espace dédiée à leur spectacle bien qu'ils reconnaissent le rôle joué par les quelques espaces qui existent. « C'est ensemble qu'on peut avoir une espace digne de ce nom. Nous nous devons de mettre notre énergie en attendant que l'État apporte son soutien ou pas », tonne Lee Nossent devant ce public composé d'artistes et amis de l'art et de la culture. Cheikh Mc exige la contribution l'État dans le développement de l'art et de la culture comorienne. Pour lui, l'investissement de l'État « est une obligation et non une option » car pour lui et selon sa position, « la culture c'est comme l'éducation et la santé : l'État doit s'investir ».

Comédien et directeur du Centre de création artistique des Comores (Ccac-Mavuna), Soumette Ahmed insiste sur l'existence d'un lieu pour les artistes et cela depuis presque une bonne dizaine d'années. Pour lui, la détention d'un tel espace est une aubaine pour les artistes. « Avoir un espace dédié à la culture et aux arts était le plus difficile. Nous avons bataillé et au final nous l'avons eu. Qu'elle réponde aux condi-



Débat des artistes sur l'art et la culture

tions ou pas mais la chose est là », insiste le comédien en rappelant que le plus grand souci actuel c'est de vendre le talent comorien à l'international et rehausser l'image de la culture et de l'art comorien.

Au deuxième volet de ce débat, il a été question de la participation de la compagnie Tcheza à l'opéra de Paris. Une première pour la culture et la danse comorienne. Salim Mzé Hamadi Moissi alias Seush et les siens ont mis l'accent sur le parcours réalisé. Actuellement et en attendant la suite de leurs activités

notamment avec la prestation à l'opéra de Paris, la compagnie espère former des gens en administration et cela pour inciter les gens à donner de l'importance à cet art qui prend de plus en plus d'importance auprès de la société comorienne.

« La danse a toujours existé. Elle a son histoire et a connu son évolution. Le parcours n'était pas facile mais la danse a su se faire une place », rappelle le chorégraphe de la compagnie Tcheza, Seush. Ce dernier regrette que dans cette société, la danse n'est pas considé-

rée comme c'est le cas avec la musique. « Nous créons de l'emploi. La danse est pour nous une source de revenu. Elle se doit du respect », fustige-t-il. Pour clore la journée, trois trophées d'honneur a été discerné à des hommes ayant contribué à faire la promotion de la nation comorienne et il s'agit de Damir Ben Ali, Gwagwa et Chamsoudine Ahmed, le patron des établissements Nassib.

A.O Yazid



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour assurer le «suivi et évaluation du Projet Régional SWIOFish2»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera le « suivi et évaluation du Projet Régional SWIOFish2 ».

2. La mission du consultant consiste à développer et mettre en œuvre un système de suivi tant au niveau opérationnel des activités du projet SWIOFish2 que d'appuyer les coordinateurs pour la supervision générale de ce projet;

3. La mission sera effectuée à distance avec une éventuelle mission au siège du COI.

4. Le Consultant travaillera sous la supervision de la Commission de l'océan Indien.

5. La durée estimée de réalisation de cette mission est de vingt homme-jours sur une période de trois mois (novembre 2020-février 2021).

6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les infor-

mations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c022>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **lundi 26 Octobre 2020**:

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et : njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « (SW2/Y3-C022) Individual Consultant for the SWIOFish2 Project Monitoring and Evaluation »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et l'Emploi des Consultants.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.

SOCIÉTÉ

L'avocat du policier accusé de viol sur mineur contre-attaque

Son client, accusé de viol sur une mineure de 11 ans, est placé en détention provisoire depuis 14 octobre. Lui, avocat, dément les accusations de viol, brandissant une contre-expertise.

Devant la presse, l'avocat de la défense Me Mohamed Nassur a dégainé cette contre-expertise au moyen de laquelle il veut faire blanchir son client, accusé de viol sur une mineure de 11 ans. Pour lui, les conclusions de son document sont sans appel : il n'y a pas eu de pénétration. « Il y'a eu une petite déchirure de l'hymen, un attouchement digital avec des tentatives de pénétration », concède-t-il en revanche. Cela démontre « clairement » que son client est « innocent » et que l'examen fait par la partie civile était « faux ».

« Dans ce pays, la présomption d'innocence n'est pas respectée. Aujourd'hui parce qu'on est accusé de viol, on ne cherche pas à savoir la vérité », déplore l'avocat, jurant par tous les saints que son client n'est pas coupable des faits qui lui sont reprochés. « D'ailleurs il fait partie des gens qui protègent les enfants des agressions. La preuve en est que mon client s'est rendu de



Palais de Justice.

son plein gré à la gendarmerie ».

Quant à l'oncle du mis en cause, présent à la conférence de presse, il démontre qu'il s'agit d'un complot monté de toute pièce « par le commandant Ali Hamidou ». « Ce dernier avait prévenu qu'il causera du tort à mon neveu. Assade avait pris en charge l'enfant depuis 2019 jusqu'à cette année. L'enfant a quitté la maison depuis plus de trois mois et c'est aujourd'hui qu'il porte plainte. C'est faux et archi-faux. La fille a aujourd'hui 13 ans et non 11 ans », fulmine Houssaimdine Saïdou.

Pour rappel, ce policier mis en

cause travaillait la brigade des mineurs. Les faits se seraient déroulés dans le village de Bweni, région d'Oichili. Le présumé coupable et la victime sont du même village. Selon les premières informations, la fillette était confiée au présumé coupable pour assurer son éducation. Après des analyses médicales, les résultats confirment que la fillette a perdu son hymen après avoir été violé à trois reprises. Ce policier âgé d'une trentaine d'années avait pris la fuite.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour l'«évaluation à mi-parcours du Projet Régional SWIOFish2»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera l'«évaluation à mi-parcours du Projet Régional SWIOFish2»

2. La mission du consultant est de réviser et d'évaluer si SWIOFish2 fonctionne comme prévu en termes d'efficacité, de pertinence, d'efficacité et de durabilité. Le consultant évaluera la performance du projet pour atteindre les résultats et surmonter les contraintes et pourra proposer des réorientations si nécessaire. Toutes les composantes des activités régionales de SWIOFish2 seront évaluées. L'implication des États, des parties

prenantes et leur niveau d'appropriation du projet seront également évalués;

3. La mission sera effectuée à distance avec une éventuelle mission au siège du COI.

4. Le Consultant travaillera sous la supervision de la Commission de l'océan Indien.

5. La durée estimée de la réalisation de cette mission est comprise entre le 15 décembre 2020 et le 31 mars 2021 pour une durée estimée de 31 homme-jours.

6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien

<https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y2-c023>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-dessus après au plus tard le **lundi 26 Octobre 2020** :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ;
njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « **(SW2/Y3-C023) Individual Consultant for the SWIOFish2 Project Mid-Term Evaluation** »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et l'Emploi des Consultants.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.

CÆLACANTHES

Amir Abdou : "Notre objectif est de finir dans les deux premiers"

Après une belle victoire face à la Libye, le sélectionneur Amir Abdou est revenu sur ce stage de Tunis et sur la prochaine double confrontation contre le Kenya. Des rencontres cruciales programmées le 11 et 15 novembre prochains. Invité lundi dans l'émission « Tout feu tout foot » d'Africa Radio, le technicien comorien évoque ses objectifs et l'état d'esprit de son équipe.

Victorieux dimanche en amical face aux libyens, les Cœlacanthes ont signé un retour gagnant après plusieurs mois d'inactivité. Une victoire avec la manière et qui rassure avant la reprise des éliminatoires de la CAN 2022. « On a fait un bon match. Une bonne prestation avec de la détermination et de l'abnégation, résume Amir Abdou. L'objectif était de se retrouver et préparer notre double confrontation du mois de novembre contre le Kenya. On a effectué ce stage dans des meilleures conditions. Avec beaucoup d'envies, d'entrain et de détermination ».

Ce match contre la Libye est stage important avant les prochaines échéances continentales. Leaders de leur groupe devant l'Egypte, Kenya et le Togo, les Comores espèrent réaliser un exploit. Tout est claire



Amir-Abdou-Staff-technique-Comores.

qu'Amir Abdou et ses protégés visent une qualification à la CAN 2022. Ce qui serait historique. Le sélectionneur mesure aussi la complexité de la tâche à accomplir mais a totalement confiance à son équipe. « On sait qu'on est un groupe déterminé. On n'a pas froid aux yeux par rapport à tout ce que nous sommes en train de réaliser. Nous sommes leaders de notre groupe et on a envie de rester en haut du classement. On sait que ça va être difficile. Notre objectif est de finir dans les deux

premiers ».

Face aux Harambee Stars du Kenya, il ne faudra pas s'attendre à des nouvelles têtes dans le groupe. Hormis quelques joueurs absents du stage de Tunis qui pourraient effectuer leur retour, Amir Abdou ne compte pas aller chercher des renforts ou tester un nouvel élément pour novembre. « Je fais confiance à mes joueurs, tient à souligner le sélectionneur. Nous ne sommes pas aux périodes des essais. On est plutôt dans une période où l'on cherche une

qualification. L'objectif n'est pas d'avoir à chaque fois des nouvelles têtes mais plutôt d'avoir un groupe avec une ossature. Je ne peux pas me permettre d'aller chercher des joueurs à cette période. Et si on récupère des joueurs, c'est pour vraiment avoir un plus ». Donnant en exemple du jeune niortais Yacine Bourhane, auteur d'une belle prestation face à la Libye. « Il a apporté une plus-value. Et c'est ce qu'on demande », conclut-il.

Boina Houssamdine

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Said Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
 Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM,

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2020/024/ PIDC/AMI/EMPME

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERTEN MICRO PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (MPME) »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- Appui direct aux entreprises
- Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, en vue du recrutement d'un **Expert en micros petites et moyennes entreprises** dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présentes termes de références.

2. Objectif de la mission

L'Objet de la mission d'un Expert est de contribuer à la mise en œuvre des activités d'appui

direct aux entreprises et de l'amélioration du climat des affaires en particulier aux secteurs d'interventions du projet.

3. Missions et tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'Expert (MPME) en collaboration avec les autres spécialistes du projet, assume les responsabilités suivantes :

- Appuyer le prestataire de services chargé de la mise en œuvre du CPA dans l'exécution de ces activités ;
- Appuyer le prestataire de service à la mise en place des Fonds de Développement pour les MPME et les Coopératives ;
- Il assistera au prestataire de service au renforcement des services de développement des entreprises ;
- Il doit être le chef de file sur les appuis et les réformes institutionnelles et réglementaires liées aux secteurs agricole, tourisme et les secteurs connexes ;
- Il doit apporter toute assistance aux institutions de service développement des entreprises et secteur privé en général
- Il doit prendre les initiatives et collaborer avec le ministère et les acteurs du secteur privés (UCCIA, MODEC, Nouvelle OPACO, ANPI, CAP etc) pour l'amélioration du climat d'investis-

sement ;

- Il doit développer les relations nécessaires avec les acteurs et partenaires au développement pour assurer le succès du programme lié au développement du secteur.

4. Profil du consultant

- Diplôme Professionnel en entrepreneuriat/développement des entreprises (Master II) et/ou, économie et droit des affaires ;
- 8ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement économique ;
- Très bonne expérience de l'environnement des affaires, de préférence avec une équipe multi-sectorielle ;
- Bonne connaissance en plan d'affaire et suivi des entreprises ;
- Bonne maîtrise de la culture entrepreneuriale ;
- Excellente connaissance des stratégies nationale de développement et de l'environnement des affaires et du secteur privé aux Comores ainsi que les politiques d'améliorations climat d'investissement tel que le Doing Business ;
- Bonne connaissance des choix et des perspectives d'investissements aux Comores par la Diaspora.

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
 - Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
 - Les copies des diplômes certifiés et des attestations de travail ;
- Les candidatures seront déposées sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste d'Expert en MPME » au secrétariat du Coordonnateur du PIDC.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 octobre 2020 à 14 h 00** (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2020/024/PIDC/AMI/EMPME, au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER Moroni, Tél (269) 432 80 86. Email projetpidc@gmail.com

Lancé le 9 octobre 2020